

## Metz Métropole perd des habitants entre 2010 et 2015, du fait d'une faible attractivité résidentielle

En 2015, 220 600 personnes habitent dans les quarante-quatre communes de Metz Métropole, communauté d'agglomération devenue métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Depuis 2010, la population de l'EPCI est en baisse de 0,3 % par an, soit 3 300 habitants de moins. Le déclin démographique est la conséquence des sorties du territoire de l'intercommunalité plus nombreuses que les entrées. Les naissances sont également plus nombreuses que les décès, mais le solde naturel favorable ne permet pas de contrebalancer l'effet négatif du solde migratoire.

Metz, la ville-centre, abrite la moitié des habitants de l'EPCI, soit 117 500 en 2015. Sa population diminue de 0,5 % par an depuis 2010, soit 3 250 habitants de moins, presque autant que dans l'ensemble de l'intercommunalité. Si l'impulsion du solde naturel reste positive, elle n'est - comme dans l'EPCI - pas assez forte pour équilibrer le

solde migratoire déficitaire. Seulement deux quartiers, Borny et Devant-les-Ponts, connaissent une évolution positive de leur population. Tous les autres quartiers sont en déclin démographique, en particulier Patrotte - Metz-Nord et Grigy - Technopole - La Grange-aux-Bois.

À Montigny-lès-Metz, la deuxième ville la plus peuplée de Metz Métropole (21 430 habitants en 2015), la population diminue aussi en raison de son déficit migratoire (- 1,1 % par an). En revanche, Woippy, la troisième ville de l'EPCI, gagne 1 110 habitants en cinq ans, soit un accroissement de 0,9 % par an. Dans cette ville, l'excédent naturel est très élevé (+ 0,9 % par an) et les entrées sur le territoire compensent légèrement les sorties. La progression de la population la plus significative est enregistrée à Nouilly (+ 6,5 % par an), une commune de 690 habitants en 2015. À l'opposé, la

décroissance démographique de Châtel-Saint-Germain est la plus importante : sa population baisse de 4,4 % par an entre 2010 et 2015.

En 2015, un ménage est composé de 2,1 personnes en moyenne dans la métropole, pour 2,3 personnes en Moselle. La taille des ménages de l'EPCI se réduit entre 2010 et 2015 au même rythme que dans le Grand Est et le département. Parallèlement, le nombre de ménages s'accroît de 0,4 % par an, et celui des logements augmente deux fois plus vite (+ 0,8 %), dégradant ainsi le taux d'occupation des logements à titre de résidence principale. En 2015, 10,2 % des logements de Metz Métropole sont vacants, contre moins de 9 % en Moselle. Depuis 2010, la vacance a progressé assez fortement dans l'EPCI, de plus de 1,5 points. ■

